



## **Billet du Président**

Une année toute particulière et inhabituelle à gérer avec la crise sanitaire qui a bouleversé notre mode de vie et la vie associative. De toute évidence, le fonctionnement de nos activités a été passablement perturbé. Il a fallu composer pour que nous ne perdions pas l'énergie que nous avons pour le bien général du monde du handicap encore plus touché que tous.

Néanmoins, et dans la mesure du possible, les activités de Forum handicap Vaud ne sont pas restées au point mort. La « vie à domicile » a été un important sujet de réflexion.

Je tiens particulièrement à remercier tous les membres participant à notre commission de politique sociale pour leur grand et précieux engagement. Il en va de même pour tous ceux qui s'investissent dans les commissions externes, sans oublier la commission « Travail politique » qui avance à grands pas avec les députés qui participent à ce groupe.

Le comité s'est réuni à trois reprises en 2020. Il a été attristé par le décès de notre caissier M. Jean Charles Corbaz. Quelques mouvements à signaler durant cette année puisque Madame Annick Kosel a quitté le Graap. Elle a été remplacée au comité par M. Richard Joray, dont nous apprécions beaucoup la collaboration.

Deux nouveaux membres ont été acceptés cette année soit :

- l'APEC – Association de Parents d'Elèves de la Cassagne
- Handivox Vaud

Par contre, « Forom écoute » a quitté notre association, ce que nous regrettons vivement.

Le « grand changement » 2020 fut le départ de notre secrétaire générale Madame Lise Curchod qui a pris un autre chemin dans sa vie, nous lui souhaitons plein succès et la remercions vivement pour son engagement et l'énorme travail accompli. Une commission ad hoc a nommé Madame Fabienne Segu qui est entrée en fonction le 1er août et qui œuvre actuellement pour la bonne marche de notre association. Nous la remercions vivement pour son engagement dans ce contexte particulier et de transition.

*André Rosé,  
Président de Forum Handicap Vaud*



## Faire Forum en temps de Covid ?

L'année 2020 nous a réservé des surprises et FHVd n'a pas échappé à la règle. Crise sanitaire oblige, ses activités ont été adaptées voire réduites. La commission de politique sociale ne s'est pas réunie physiquement, mais ses séances mensuelles se sont poursuivies durant toute l'année.

La pandémie n'a pas épargné les personnes en situation de handicap vivant à domicile ou en institution et Forum a suivi avec attention les mesures sanitaires mises en place et l'impact de ces dernières sur elles. Parmi les points auxquels Forum a été particulièrement attentif, il y a les mesures restrictives du printemps 2020 dans les ESE avec la suspension du droit de visite ainsi que des permissions de sortie de l'institution et le suivi des plans de déconfinement. Forum s'est penché sur la situation des proches aidants, sur le report de charge sur ces derniers et sur le manque de matériel de protection pour les assistants. Enfin, Forum a été un lieu d'échanges indispensable pour examiner, grâce aux retours du terrain, de l'impact des gestes barrières, de la distance sociale, du port du masque, du manque d'activités et d'interactions sociales sur les personnes en situation de handicap. Les séances ont permis également aux membres de Forum d'identifier les bonnes pratiques et les actions menées par ses associations membres afin d'améliorer la situation des personnes en situation de handicap.

Forum restera attentif, à chacune de ses séances, à la situation des personnes handicapées tant que cette crise sanitaire restera d'actualité.

*Julien-Clément Waeber,  
Membre du comité*

## Groupe de travail – École et inclusion scolaire

Un groupe de travail composé de neuf membres de différentes associations (Autisme Vaud, Forum handicap Vaud, Pro Infirmis, Association des Parents d'Élèves de la Cassagne, Asrimm et Cérébral Vaud) a débuté ses réflexions en novembre 2020.

L'objectif de ce groupe de travail est d'analyser les éléments favorisant l'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de l'école ordinaire, ainsi que les facteurs qui peuvent encore être améliorés.

En effet, compte tenu des préoccupations chez les principaux partenaires de l'éducation et, par conséquent, l'évolution des prescriptions internationales et nationales en matière d'intégration, les élèves à besoins éducatifs particuliers sont de plus en plus amenés à être scolarisés dans un contexte scolaire ordinaire. En ce sens, le Grand Conseil du Canton de Vaud indique clairement que : « les solutions intégratives d'accueil préscolaire et de scolarisation sont privilégiées, et ce, dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant en âge préscolaire ou de l'élève et en tenant compte de l'environnement, notamment de la classe, et de l'organisation des structures concernées » (Le Grand Conseil du Canton de Vaud, 2015).

<sup>1</sup> A consulter sous <https://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/concept-360/>

Ainsi, comme base de réflexion, les membres du groupe s'appuient sur les textes législatifs vaudois, tels que le Concept 360°<sup>1</sup>, la loi sur l'enseignement ordinaire (LEO) ou encore, la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS). Ils iront également à la rencontre des différentes familles pour récolter leurs témoignages sur l'intégration de leurs enfants au sein de l'école régulière.

Le but final sera de faire état des facilitateurs et des freins que rencontrent les élèves et leur famille au quotidien afin d'interpeler la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire et de contribuer à l'évolution de la mise en œuvre du Concept 360°.

*Anna Peev,  
Membre de Autisme Vaud, Pour le groupe de travail «Ecole inclusive»*

## Groupe de travail « Transition mineurs-majeurs »

Pour donner suite aux travaux entamés lors de la demi-journée d'échange avec le canton en octobre 2019, le groupe de travail «transition mineurs-majeurs» se rencontre régulièrement depuis le mois de novembre 2020. Constitué de 7 personnes représentant 5 associations membres de FHVd (Cap Contact, Autisme Vaud, Art21, Cerebral Vaud, Association de parents d'élèves de la Cassagne) nous tentons, par la mise en commun de nos expériences, d'identifier les difficultés que les jeunes et leurs familles rencontrent durant cette période :

- Transition vers le post-obligatoire / prolongation de scolarité
- Transition mineur-majeur (accompagnement administratif / construction d'un projet de vie)

Ces transitions sont souvent anxiogènes pour les jeunes et leurs familles et s'accompagnent de nombreux changements. Le système aujourd'hui en place au niveau du canton est compliqué et il est difficile pour les principaux intéressés de s'y retrouver. Les jeunes terminant leur scolarité dans le secteur de l'enseignement spécialisé ou ayant bénéficié de mesures renforcées ont peu de perspectives professionnelles qui s'offrent à eux. L'orientation et l'offre de formation sont limitées et surtout très peu documentées.

La création d'un portail regroupant les informations, servant de point d'orientation, permettant de coordonner les démarches et d'accompagner les jeunes et leurs parents dans ces périodes de transition apparaît comme une évidence. De la compétence du canton, les associations membres de FHVd pourraient participer à sa mise en place en partageant leur expertise.

*Christine Luetscher Rochat  
Présidente Apéc, pour le groupe de travail « transition mineurs-majeurs »*



# Groupe de travail maltraitance et négligence dans les institutions

Le groupe de travail « maltraitance-négligence », constitué depuis l'automne dernier, explore les causes de telles situations dans les établissements socio-éducatifs (ESE) du canton de Vaud. Nous évaluons également comment les lois, les instances, ou les organes de contrôle, agissent pour les prévenir et les traiter. Notre objectif est de proposer des pistes, en collaboration avec les acteurs du domaine, pour améliorer la situation.

Les causes de cas de maltraitance et de négligence envers les personnes affectées par un handicap physique et/ou intellectuel sont multifactorielles. Nous pouvons citer, par exemple, le manque de formation du personnel accompagnant, les sous-effectifs, la surcharge de travail, le stress ou encore la fatigue. Les compétences et la motivation du personnel influent fortement sur les risques de maltraitance et de négligence. Forum Handicap ne peut que souligner l'importance d'une bonne gestion du personnel et la composition des équipes sur la qualité des prestations.

Dans nos discussions, nous avons également constaté que les situations de maltraitance et de négligence vont de pair avec des relations difficiles entre la famille et les professionnels. Le groupe de travail estime qu'un bon partenariat réduit les tensions et établit une meilleure relation de confiance. Un dialogue sain et honnête, amène une dynamique constructive et le sens de partager un projet commun.

Nous ne pouvons qu'encourager les ESE à un tel partenariat pour favoriser :

- le dialogue et la relation de confiance entre le personnel, la personne en situation de handicap, et les familles, afin de prévenir les tensions et mieux collaborer ;
- la présence de la personne concernée et/ou de son représentant dans les prises de décisions concernant son projet de vie ;
- le choix des occupations de la personne handicapée plus en lien avec ses aspirations, qu'elle puisse bénéficier par exemple d'une plus grande souplesse de choix parmi les ateliers ou d'autres types d'activités, par exemple de loisirs.

Le groupe de travail va continuer à explorer des pistes pour améliorer les canaux de communication et d'information entre les professionnels, les proches et les personnes concernées.

## *Le groupe de travail « maltraitance-négligences »*

